
Compte-rendu de réunion



Détails de la réunion :

Réunion du CA du 08/09/2025 19h

Participant(s) :

Damien Marquet, Denis Dupont, Camille Massonnet, Jordan Pelletier, Antonin Boucq, Marie Renac, Myriam Alain, Elodie Harouy, Pierre-Emmanuel Besnard, Anne-Sophie Bacquet, Yann Chatté, Kristell Le Gall, Jérémy Martin

Membre(s) excusé(s) :

Gwenaël Saint-Genest, Jean-François Lefloc'h

Ordre du jour / objectifs :

1.	Point sur les inscriptions	1
2.	Point sur les encadrants professionnels.....	2
3.	Point financier.....	2
4.	Encadrement bénévole	2
5.	Procédure d'accidents	2
6.	Bourse aux chaussons, offre de rentrée Decathlon	2
7.	Créneaux autonomes	2
8.	Charte de fonctionnement CIME	3
9.	Calendrier.....	3
10.	Divers.....	3
a.	Réaménagement du bureau	3
b.	Projet salle de bloc	3
Annexe 1.	Suivi comptable 08/09/2025	4
Annexe 2.	Charte 2025-2026.....	5

Prochaine réunion : lundi 3 novembre à 19h

1. Point sur les inscriptions

Les cours 14-17 du mercredi et 11-13 du samedi ne se remplissent pas. Pour tous les autres cours, les effectifs sont pleins. Il y a des listes d'attentes sur plusieurs créneaux.

Nous allons faire une communication par Ouest-France pour parler du début de la saison et en profiter pour annoncer les cours qui ne sont pas pleins. Marie s'en occupe.

2. Point sur les encadrants professionnels

Jérémy va encadrer les cours sport santé du vendredi. Il a un BPJEPS Apt (activité physique pour tous) suite à une reconversion professionnelle, il pratique l'escalade à Campbon. Le cours pourrait accueillir jusqu'à 10 personnes (pour le moment nous avons 7 inscrits). Il aura un contrat CDI intermittent, pour le moment ce n'est pas encore signé (c'est en cours avec profession sport).

Emma sera mise à disposition par la mairie de Fay de Bretagne pour 6h par semaines. Elle assurera tous les cours du samedi (y compris le créneau sport adapté). Sur les premiers cours il y aura un accompagnement de la part d'initiateurs du club (Damien sera présent sur le premier samedi). L'objectif serait de l'accompagner sur une formation initiateur SAE.

Sacha s'occupera des cours de mercredi. Pour le moment le contrat n'est pas encore fourni par le CT. Par contre les emplois du temps de sa formation ont changé au dernier moment, il ne pourra pas s'occuper du cours de la première semaine. Pour le moment Damien prévoit de s'en occuper, Antonin se propose en secours si Damien n'est pas dispo. Une réunion sera organisée par Damien pour planifier les remplacements lors des absences de Sacha.

3. Point financier

Suivi comptable au 08/09/2025 en annexe.

En particulier, nous n'avons pas eu les subventions pour le sport adapté (cela représente une diminution de 3000€ dans le budget). En particulier nous ne pourrions pas faire le championnat de France sport adapté cette année pour diminuer les coûts.

La sortie à Clécy a été bénéficiaire. Il y a un trop perçu qui ne nous rends plus éligibles à la subvention reçue. Pour compenser, une réduction sur le coût du stage sera proposée aux participants.

4. Encadrement bénévole

Une réunion a été organisé avec les encadrants mercredi 03/09/2025. Une partie des coencadrants sont intéressés pour suivre une formation SAE.

Il y a une bonne dynamique enclenchée.

Nous n'avons pas d'encadrant pour le cours du vendredi soir avec le cours perfectionnement. Il faudra trouver une solution ou annuler ce cours (et rembourser une partie des inscriptions).

5. Procédure d'accidents

La procédure est nouvelle sur myFFME. C'est une procédure en ligne.

Un fichier en ligne avec les coordonnées d'urgence des licenciés va être créé par Camille.

6. Bourse aux chaussons, offre de rentrée Decathlon

Elle sera organisée début octobre (le 1^{er} et le 4).

Une annonce sera faite lors du mail de rentrée.

Damien se renseigne sur l'offre de rentrée Decathlon.

7. Créneaux autonomes

Ils sont coordonnés par Anne-Sophie. Quatre créneaux en période scolaire :

- Lundi 18h45-21h

- Mardi 19h-21h30
- Vendredi 19h30-21h45
- Dimanche matin ou après-midi

Un sondage sera mis en place pour organiser les ouvertures entre deux périodes de vacances scolaires.

Un calendrier prévisionnel doit être mis en place pour accueillir les nouveaux.

Sur le calendrier nous allons ajouter la mention que l'ouvreur est initiateur. Cela pourra permettre d'ouvrir les premières séances avec accompagnement pour les nouveaux grimpeurs autonomes.

8. Charte de fonctionnement CIME

La charte est mise à jour pour cette année (elle sera disponible en annexe).

Les mises jour :

- Le club ne finance que la part FFME pour les bénévoles cette année
- Dans le cas de Théo qui réalise les ouvertures, il payera la moitié de la part club.
- Les part clubs des encadrants professionnels seront prises en charge par le club.

9. Calendrier

L'open aura lieu les 11 et 12 avril. Les ouvertures auront lieu la semaine suivante.

Le championnat de vitesse aura lieu le dimanche premier février. Une demande a été faite auprès du CT pour obtenir les prises.

Le stage d'hiver pourra être organisé, il est possible que ce soit réalisé avec Jérémy, c'est à organiser en fonction de ses disponibilités.

Le stage grande voies de Clécy a bien fonctionné. Il faudra voir pour organiser un évènement pour continuer dans la lancée.

Des séances grimpes avec un ami pourraient être organisées, à réfléchir.

Un calendrier sera réalisé pour la prochaine réunion.

10. Divers

a. Réaménagement du bureau

Jean-François va apporter des éléments pour aménager le bureau. Une date pour réaliser l'aménagement est à planifier.

b. Projet salle de bloc

Un plan est à récupérer auprès de la mairie (ou il faudra faire des mesures de la salle). Damien va faire une demande auprès de la mairie.

Annexe

Annexe 1. Suivi comptable 08/09/2025

Suivi comptable en temps réel : saison 2025-2026

Confrontation des budgets

Résumé

Charges

Prévisionnel : 46 100,00 €

Réalisé : 46 030,00 €

Écart : -70,00 €

Produits

Prévisionnel : 46 100,00 €

Réalisé : 39 100,00 €

Écart : -7 000,00 €

Résultat

Prévisionnel : 0,00 €

Réalisé : -6 930,00 €

Écart : -6 930,00 €

Charges					Produits				
N° compte	Description	Prévisionnel	Réalisé	Écart	N° compte	Description	Prévisionnel	Réalisé	Écart
605	Achats de matériel, équipements et travaux	500,00 €	500,00 €	0,00 €	701	Bar - Restauration	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €
607	Bar - Restauration	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	740	Subvention PSF FFSA	3 000,00 €	0,00 €	-3 000,00 €
621	Jeremy Martin (sport santé)	0,00 €	930,00 €	930,00 €	756	Cotisations	35 000,00 €	31 000,00 €	-4 000,00 €
621	Rémunérations du personnel externe l'association (prestataire)	16 000,00 €	15 000,00 €	-1 000,00 €	778	Championnat France sport adapté	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €
622	Formation club	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	778	Cotisations OPEN	2 500,00 €	2 500,00 €	0,00 €
625	Championnat départemental	600,00 €	600,00 €	0,00 €	778	Stage Fontainebleau	1 600,00 €	1 600,00 €	0,00 €
625	Déplacements, missions et réceptions	7 000,00 €	7 000,00 €	0,00 €	Total des produits		46 100,00 €	39 100,00 €	-7 000,00 €
652	Licences fédérales	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €					
Total des charges		46 100,00 €	46 030,00 €	-70,00 €					

Commentaires

État des comptes en date du 8 septembre 2025 :

- Compte courant : 1 491,21€

- Livret A : 33 722,25€

- Chèques en attente d'encaissement : 9 407€

- Compte HelloAsso : 2 545€

Informations :

- Subventions PSF refusées.

- Pour le moment, le résultat est en négatif de -6 930€ en maintenant tous les postes de charges et produits à l'identique du prévisionnel.

- Le coût des réductions famille pour le club est de 728,70€.

- Le coût salarial de l'encadrant du samedi sera moins important qu'estimé dans le prévisionnel car Emma est en apprentissage (63% du SMIC).

Suggestions :

- Ne pas faire la coup de France de Sport Adapté en 2026 afin de fortement diminuer le poste de déplacements (plutôt une année sur deux ?).

- Faire des événements pour générer un peu de trésorerie.

Annexe

Annexe 2. Charte 2025-2026

CIME Charte de fonctionnement 2025-2026

- Nouvelles inscriptions, la 1ère séance sert d'essai avant la prise de licence FFME.
- Encadrant initiateur qui prend un engagement régulier + les membres du bureau (président, trésorier, secrétaire, vice-président, vice-trésorier, vice-secrétaire) la licence FFME est payée par le club. Pour une inscription, la part club à un cours ou aux autonomes reste à la charge de l'adhérent,

Un ouvrier bénévole bénéficie de la licence FFME offerte, il paie 50% de la part club compte tenu qu'il pratique de façon très occasionnelle.

- Créneau Grimpeur autonome "classique" ouvert :
 - Aux jeunes à partir de 16 ans si passeport orange avec autorisation parentale.
 - Aux jeunes avec passeport orange accompagnés de leurs parents s'ils sont grimpeurs autonomes.
 - Séance famille ouverte aux jeunes licenciés du club accompagnés d'un parent grimpeur autonome, avec accord et **encadré par initiateur** (fait l'année dernière par Gwen)
- Session grimpeurs autonomes spécifiques :
 - Session ouverte aux non licenciés (essai, ponctuelle ou découverte)
 - Test pour s'inscrire en grimpeur autonome, sur demande (mail ou tél), le responsable du créneau accompagne et test (passeport orange), cotisation 5€ (+ assurance découverte en option 5€)
 - Séance Ponctuelle ou découverte, sur inscription, en nombre limité, **encadré par un initiateur**, cotisation 5€ (+ assurance découverte en option 5€)
- Session porte ouverte (ou grimpe avec un ami), **encadrée par au moins un initiateur** et des assureurs. Gratuit, proposer l'assurance découverte à 5€, faire remplir le formulaire.
- Compétitions, les frais d'inscription sont pris en charge par le club pour les jeunes (jusqu'à U18 compris) pour les championnats départementaux et régionaux de bloc, de difficulté et de combiné. Au-delà, le cas par cas est étudié. Ceci exclu la prise en charge des opens et des coupes France ou autre Contest.
- Pour les bénévoles, (coachs, juges) les frais de déplacements sont pris en charge par le club depuis le domicile pour les compétitions qui se déroulent en dehors du département à hauteur de 0.324€/ Km. Fiche de frais à faire sur <https://paheko.cimeblain.fr/> Toutefois, ces frais sont remis en cause lorsque le comité régional verse une aide au transport pour une compétition régionale.
- Pour les bénévoles en formation, un panier repas de 8 € est versé par jour entier de formation, les frais de déplacements et d'hébergements sont à étudier au cas par cas.

Annexe

- Pour les bénévoles, possibilité de faire don de ses frais de déplacements au club, un reçu fiscal est établi en fin d'année civile donnant droit à une réduction d'impôt. Tenir un calendrier de ses déplacements (encadrement, réunion, ouverture salle, compétition)
- Encadrant rémunéré, la licence FFME est prise en charge par le club pour ceux qui ne l'ont pas. Ils ont accès aux créneaux autonomes.